

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8

Le 16 octobre 2024

Monsieur Jean Lépine
Président du conseil d'administration
Groupe Média TFO
21 rue College, bur. 600
Toronto (Ontario) M4Y 2M5

Objet : Lettre d'orientation du Groupe Média TFO pour 2025-2026

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous écrire pour vous faire part des priorités que le gouvernement a établies pour le Groupe Média TFO (TFO) pour l'exercice financier 2025-2026. En tant que président du conseil, vous jouez un rôle essentiel dans la réalisation du mandat de TFO, qui est de soutenir l'éducation et l'apprentissage continu dans la communauté franco-ontarienne grâce à sa place dans les domaines des communications et des programmes éducatifs.

Les organismes font partie du gouvernement; ils agissent dans l'intérêt des Ontariennes et des Ontariens et veillent à l'optimisation des ressources au service des contribuables. Les organismes sont également assujettis aux politiques et aux directives gouvernementales.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les buts, les objectifs et les orientations stratégiques des organismes doivent cadrer avec les priorités et les orientations gouvernementales. En tant que président, vous devez veiller à ce que le plan d'affaires de TFO démontre de quelle façon l'organisme entend répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales énoncées ci-dessous et à ce que les progrès et les réalisations figurent au rapport annuel. Un rapport annuel fait état de la conformité à ces exigences au Conseil du Trésor et au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre précise mes attentes pour 2025-2026, à savoir que TFO observe les priorités gouvernementales suivantes dans une optique d'innovation, de durabilité et de responsabilisation.

Innovation

1. Simplifier les interactions avec la clientèle.
2. Élargir et optimiser l'offre de services numériques.

3. Accroître la satisfaction de la clientèle.
4. Partager les données sur les dépenses et la planification en approvisionnement, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs pour favoriser la prise de décisions fondées sur les données.

Durabilité

5. Renforcer la prestation des services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en orientant les ressources existantes vers les domaines prioritaires.
6. Utiliser les ressources publiques de façon efficiente.
 - a) Assurer le fonctionnement dans la limite des fonds alloués.
 - b) Gérer de façon prudente et responsable la taille des effectifs. Tout organisme qui doit augmenter de façon importante ses effectifs doit soumettre à l'approbation du ministre un plan de ressources humaines qui justifie sa demande selon les priorités gouvernementales ou son mandat.

Responsabilisation

7. Établir des mesures de rendement axées sur les résultats et en rendre compte afin de contrôler et de mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger les données des particuliers, des entreprises et des organisations grâce à la gestion active des données et de la cybersécurité et au signalement des utilisations de l'intelligence artificielle.
9. Signaler tous les risques élevés, y compris les plans d'atténuation efficaces.
10. Aligner les politiques de travail hybride avec celles de la FPO et relever et évaluer les possibilités d'optimisation des bureaux afin de réduire l'empreinte immobilière et de dégager des économies.
 - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure (INF) pour déterminer les possibilités d'espaces de bureaux.
 - b) Suivre la Directive sur les biens immobiliers du Conseil de gestion du gouvernement et les normes sur les espaces de bureaux modernes de la FPO.
11. Mettre sur pied et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion par la promotion d'un milieu de travail inclusif, équitable, accessible, antiraciste et diversifié.
12. Augmenter les revenus ne provenant pas de sources gouvernementales, non tarifaires ou non payantes d'un pourcentage que le ministre déterminera en consultation avec le président.

Les priorités ci-dessus sont les engagements à l'échelle du gouvernement visant les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour en savoir plus sur chaque priorité et sur les mesures de rendements connexes qui peuvent être adoptées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Voici mes principales attentes propres à TFO pour 2025-2026 :

- Continuer de consulter les intervenants et les partenaires en éducation francophones et de travailler en étroite collaboration avec eux.
- Continuer d'offrir aux élèves de l'Ontario des mesures de soutien efficaces et innovantes, notamment des ressources numériques liées au curriculum.
- Continuer à promouvoir les compétences d'apprentissage fondamentales en portant une attention particulière à l'alphabétisation et aux mathématiques et en développant des programmes et des ressources.
- Continuer d'accroître la présence numérique en mettant des ressources et des services éducatifs à la disposition des élèves, des parents et des enseignants sur différentes plateformes afin de promouvoir l'apprentissage continu.
- Poursuivre la commercialisation des ressources d'apprentissage de TFO en dehors de l'Ontario en mettant à contribution la réputation du système d'éducation de l'Ontario et en augmentant les possibilités de générer des revenus qui seront réinvestis dans l'éducation et dans l'apprentissage dynamique.

Lors de notre prochaine rencontre, j'aimerais discuter de ces priorités avec vous, et j'attends avec impatience de savoir comment elles se traduiront dans le prochain plan d'affaires et dans les activités courantes de l'organisme.

Je vous remercie, Monsieur, ainsi que vos collègues membres du conseil d'administration, pour votre engagement soutenu envers TFO. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour notre gouvernement et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Denise Cole, sous-ministre, à l'adresse courriel Denise.A.Cole@ontario.ca.

La ministre de l'Éducation,



L'honorable Jill Dunlop

- p. j. Government Priorities for Agency Sector Chart (version anglaise seulement, traduction disponible sur demande)
- c. c. Michelle Séguin, présidente-directrice générale, Groupe Média TFO
 Denise Cole, sous-ministre, ministère de l'Éducation
 Louis Dimitracopoulos, sous-ministre adjoint et directeur général de l'administration, Division de la gestion et des services ministériels, ministère de l'Éducation
 Didier Pomerleau, sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française, ministère de l'Éducation